

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mai 2024

---

ACCOMPAGNEMENT DES MALADES ET FIN DE VIE - (N° 2634)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 861

présenté par  
M. Bazin  
-----

### ARTICLE 6

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.